

Demande de substitution de droits exclusifs d'exploration (DEE) désignés
sur carte

SECTION 1: IDENTIFICATION

1.1 TITULAIRE OU TITULAIRE RESPONSABLE

Nom de l'entreprise			N° d'intervenant	%	
Nom	Prénom		N° d'intervenant	%	
Adresse (numéro, rue ou route rurale)		App.	Ville, village ou municipalité		
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
Adresse de courrier électronique					

1.2 REPRÉSENTANT DU TITULAIRE

Nom de l'entreprise			N° d'intervenant		
Nom	Prénom		N° d'intervenant		
Adresse (numéro, rue ou route rurale)		App.	Ville, village ou municipalité		
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
Adresse de courrier électronique					

SECTION 2 : LOCALISATION DU OU DES DROITS EXCLUSIFS D'EXPLORATION DÉSIGNÉS

(C) canton, (P) paroisse, (S) seigneurie et (F) feuillet SNRC

C, P, S ou F	Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Feuillet SNRC
C, P, S ou F	Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Feuillet SNRC
C, P, S ou F	Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Feuillet SNRC
C, P, S ou F	Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Feuillet SNRC

SECTION 3 : ENTENTE ENTRE TITULAIRES CONCERNANT LES LIMITES DE TITRES À SUBSTITUER

Sur la carte des titres miniers du Ministère, un ou des titres miniers détenus par un tiers sont-ils situés à moins de 400 mètres des titres que vous voulez substituer?

☐ Oui. Combien de titulaires, autres que vous, détiennent des droits exclusifs d'exploration situés à moins de 400 mètres de votre propriété?

Le ou les titulaires des titres situés à moins de 400 mètres de votre propriété acceptent-ils la localisation de vos droits exclusifs d'exploration telle qu'elle est indiquée sur la carte des titres miniers du Ministère?

- ☐ Oui. Vous devez joindre à la présente demande un document sommaire à cet effet. Chaque document doit être signé par le titulaire concerné.
- ☐ Non. Vous devez conclure et signer une entente avec chacun des titulaires et l'annexer à la demande.
(Vous pouvez utiliser le formulaire intitulé « Entente entre titulaires de droits miniers sur les limites de titres à convertir ou à substituer ».)

SECTION 4 : RÉPARTITION DES EXCÉDENTS

Comment désirez-vous que les excédents de crédits de travaux soient répartis? Cocher la case appropriée.

- ☐ entre tous les droits exclusifs d'exploration désignés sur carte
*Par défaut, les excédents seront répartis entre tous les nouveaux droits exclusifs d'exploration désignés sur carte de façon proportionnelle à leur superficie.
- ☐ selon la localisation réelle des travaux
*La répartition des excédents doit être fournie par le titulaire et tenir compte de la localisation réelle des travaux.

Acceptez-vous la localisation des droits exclusifs d'exploration à substituer telle qu'elle est indiquée sur la carte des titres miniers du Ministère?

☐ Oui. (Si vous cochez cette case, vous n'avez pas à inscrire les coordonnées du sommet des angles du périmètre des droits exclusifs d'exploration à substituer.)

☐ Non, avant d'effectuer la substitution, je demande le repositionnement des droits exclusifs d'exploration en fonction des coordonnées du périmètre indiquées à cette section.

(Si vous cochez cette case, vous devez inscrire les coordonnées géographiques de chaque sommet d'angle du périmètre des droits exclusifs d'exploration à substituer.)

Joindre un extrait de la carte des titres miniers du Ministère indiquant le périmètre des titres miniers à substituer et le cas échéant, le numéro des points correspondant aux coordonnées géographiques du sommet des angles du périmètre des droits exclusifs d'exploration à substituer.

[illegible]

Combien de droits exclusifs d'exploration désignés sur carte voulez-vous substituer?

(Seuls les droits exclusifs d'exploration désignés sur carte obtenus sur des cellules ayant la forme de lots ou de blocs miniers peuvent faire l'objet d'une demande de substitution.)

Note : Si l'espace n'est pas suffisant, imprimer une page supplémentaire.

En tant que titulaire ou son représentant, vous êtes responsable de toutes les informations fournies dans ce formulaire.

Cocher la case appropriée, inscrire votre nom en lettres moulées, dater et signer la déclaration

Déclaration du titulaire du ou des droits miniers ☐ ou son représentant ☐

Nom du signataire

Prénom du signataire

N° d'intervenant

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets. Je reconnais être titulaire de ce ou ces droits miniers ou le représentant dûment autorisé par le titulaire.

DATE _____

X

SIGNATURE

Ce formulaire peut être retourné **par la poste** à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction de l'encadrement minier et de la coordination
5700, 4e Avenue Ouest, local C-320
Québec (Québec) G1H 6R1

ou à l'adresse de courriel suivante : services.mines@mrnf.gouv.gc.ca